

STAGE D'EXPERTISE COMPTABLE

RAPPORT SEMESTRIEL⁽¹⁾

(Couverture à utiliser ou modèle, pour tous les rapports semestriels)

2^{ème} année

1^{er} semestre

☐

2^e semestre

☐

3^{ème} année

1^{er} semestre

☐

2^e semestre

☐

TITRE DU RAPPORT :

- ☐ Étude d'une situation pratique d'expertise comptable
- ☐ Étude d'une situation pratique de commissariat aux comptes
- ☐ Projet de plan et de notice explicative

STAGIAIRE	Nom et prénom : N° d'inscription :	Observations ⁽²⁾ :
MAÎTRE DE STAGE	Nom et prénom : N° d'inscription :	Observations ⁽²⁾ :
MAÎTRE DE STAGE CAC HABILITÉ	Nom et prénom : N° d'inscription :	Observations ⁽²⁾ :
CO-MAÎTRE DE STAGE	Nom et prénom : N° d'inscription :	Observations ⁽²⁾ :
CONTRÔLEUR DE STAGE	Nom et prénom : N° d'inscription :	Observations ⁽²⁾ :

⁽¹⁾ À envoyer au Conseil régional de l'Ordre en deux exemplaires.

⁽²⁾ Observations sur les rapports semestriels.

Sur la page suivante, vous trouverez la charte d'usage de l'IA dont la signature est obligatoire. Celle-ci devra être mise à la suite de cette page de garde et accompagnée d'un tableau explicatif, établi à partir du modèle proposé.

Charte d'usage de l'Intelligence Artificielle pour la rédaction des rapports semestriels et du projet de plan et de notice du mémoire

Le ministère de l'enseignement supérieur a mis en place une charte destinée aux candidats présentant les épreuves des diplômes comptables supérieurs (DCG, DSCG et DEC) et que le Comité national du stage a décidé d'imposer aux rapports semestriels.

Cette charte vise à encadrer l'usage de l'IA comme un **outil d'assistance et d'entraînement** et non de substitution, garantir la **transparence** de la rédaction des rapports de stage et des mémoires, prévoir les conditions de **responsabilités** et de **sanctions**.

L'usage de l'IA doit donc s'inscrire dans une démarche responsable, transparente et réflexive.

1 – Cadre d'usage

1.1. Un outil d'assistance, d'entraînement, et non de substitution

L'IA ne saurait se substituer à l'analyse critique et à la réflexion personnelle des candidats. Elle peut être utilisée comme un outil d'assistance à la mise en forme du livrable, de génération d'idées ou de pistes de travail lors de la rédaction. Elle peut également être mobilisée pour assister la lecture, faciliter la synthèse et jouer un rôle d'assistant linguistique ou de recherche d'information. **Cependant, les documents générés doivent faire l'objet d'une relecture critique et attentive : les informations et les sources doivent être vérifiées et citées.**

1.2. Une exigence de transparence

Dans un esprit de transparence, chaque candidat présentera, de manière précise et exhaustive, les usages de l'IA **dans un tableau qui sera inséré à la suite de la charte signée. La charte signée et le tableau seront impérativement placés en tête de chaque rapport semestriel.**

2. Responsabilités et sanctions

2.1. La responsabilité des candidats dans la vérification des informations

Les candidats engagent leur responsabilité quant à l'exactitude des informations issues de l'IA. Ils doivent citer précisément les sources utilisées pour toute information obtenue via des outils IA. L'IA ne doit en aucun cas être utilisée pour fabriquer ou falsifier des données de recherche (par exemple, dans le cadre d'une enquête).

2.2. Les sanctions

Tout usage frauduleux de l'IA, notamment en cas de plagiat et de falsification de données, ou d'absence de mention et d'explication claire de son utilisation invalidera le rapport.

Typologie des usages de l'IA

Pour compléter le tableau ci-après, vous vous référerez à la typologie suivante, établie selon le cadre d'usage autorisé :

- TYPE A – Assistance linguistique et mise en forme : correction orthographique, amélioration syntaxique, reformulation de passages rédigés par le candidat, traduction, aide à la mise en page.
- TYPE B – Idéation et structuration : génération de pistes de réflexion, aide à l'élaboration du plan, *brainstorming* ("ping-pong" intellectuel).
- TYPE C – Recherche et synthèse documentaire : aide à la synthèse de documents longs, assistance à la recherche d'informations (sous réserve de vérification des sources par le candidat).
- TYPE D – Analyse technique et simulation : aide à l'interprétation de données, simulation de calculs ou programmation, réalisées sur des données anonymisées ou fictives.

Tableau récapitulatif des usages

Type d'usage (A, B, C ou D)	Bref descriptif de l'usage spécifique	Pages concernées du rapport de stage ou du mémoire
Type A	<i>Ex : Reformulation du paragraphe sur la norme IFRS pour plus de clarté.</i>	<i>Ex : p. 12-14</i>

Engagement du candidat

Je certifie avoir pris connaissance et respecter tous les termes de la charte d'usage de l'Intelligence Artificielle dans le cadre des diplômes comptables supérieurs (DCG – DSCG – DEC).

Je certifie que les informations du tableau récapitulatif ci-dessous sont exactes et que les sections non mentionnées sont le fruit de mon travail personnel sans assistance d'une IA.

Date :

Nom – prénom :

Signature :